

4

Résumé

Cette note de recherche rend compte des étapes méthodologiques, dans le cadre d'un projet de recherche sur l'histoire de l'enfermement asilaire des femmes au Québec entre 1873 et 1921, mettant en lumière l'importance cruciale de consulter les Archives Providence, archives privées de la communauté religieuse des Sœurs de la Providence, fondatrice de l'Asile Saint-Jean-de-Dieu en 1873. Leurs archives conservent de nombreux documents relatifs, entre autres, à la première école de gardes-malades au Québec spécialisée dans le traitement des maladies nerveuses et mentales qu'elles ont fondée en 1912. Un pan important au cœur de cette recherche permettant de découvrir les approches thérapeutiques dont a fait l'objet la population féminine de l'institution asilaire. Ce cas bien particulier expose indubitablement les marques encore profondes laissées par une génération d'historiens ayant souscrit à une histoire anticléricale. Un courant historiographique qui inévitablement a fragilisé les relations entre les communautés religieuses et les historiens.

Mots clés archives privées, centre d'histoire des régulations sociales, histoire, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, méthodologie

La quête : les archives des Sœurs de la Providence dans le cadre d'une recherche en histoire sur l'enfermement asilaire des femmes au Québec

**MARIE-CLAUDE THIFAUT
& MARTIN DESMEULES**

Introduction

Cette note de recherche s'intéresse d'une part aux aléas de la recherche et aux défis que peut représenter l'obtention du droit d'accès à des documents jugés incontournables dans le cadre d'un projet de recherche en histoire. Plus d'une décennie se sera écoulée entre les premières demandes d'accès aux archives, nous soulignons, privées d'une communauté religieuse qui bien malgré elle se retrouve à nouveau sur la sellette médiatique, alors que refait surface le dossier des Enfants de Duplessis[1] et les premiers

contacts avec les documents convoités. L'égrainement du temps a toutefois permis de développer et d'expérimenter de nouvelles méthodes de repérage, de classement et d'identification des sources (expertise développée au Centre d'histoire des régulations sociales, (CHRS) de l'Université du Québec, (UQAM)). La mise en place d'instruments de recherche sous forme de bases de données informatisées perfectionnées, incluant la numérisation systématisée des sources, transforme totalement la gestion des documents et remet en question les procédures de dépouillement de la fin des années 1990 déjà considérées archaïques.

Le projet : l'histoire des femmes internées pour folie

L'étude du vécu asilaire des femmes enfermées à Saint-Jean-de-Dieu au cours des années 1876 à 1921 est l'occasion de pénétrer l'enceinte de la folie, afin de mieux découvrir les mélancoliques, les maniaques, les épileptiques, les idiots animées par des délires, des hallucinations ou des idées de persécutions. S'ajoute à cette perspective l'analyse

comparée entre les femmes et les hommes enfermés pour folie au Québec au tournant du 20^e siècle. Un projet de recherche en histoire qui mettrait au jour les expériences pré-asilaire, asilaire et post-asilaire des femmes internées à Saint-Jean-de-Dieu.

C'est donc à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu de la Longue-Pointe, situé à l'extrémité Est de la métropole montréalaise, que la trame historique de ce projet de recherche sur l'enfermement asilaire des femmes au Québec prend vie. Cette institution asilaire, reconnue comme étant le plus grand asile d'aliénés au Canada, s'est présentée comme étant le premier et le meilleur choix pour découvrir la vie des femmes enfermées pour folie au Québec. Cet asile, devenu hôpital au début du 20^e siècle, dessert une clientèle montréalaise, mais également originaire de tous les coins de la province de Québec, en particulier l'ouest de la province. Cette particularité offre le privilège d'avoir sous le même toit un échantillon de population représentatif non pas exclusivement de la métropole, mais de nombreuses régions du Québec. Le grand nombre de femmes et d'hommes en traitement dans cette maison de la folie ajouté au nombre toujours croissant d'admissions annuelles caractérise ce lieu comme étant le plus grand berceau de cas de folie au Québec (La population asilaire passe de 1520 à 2603 entre 1903 et 1920 pour atteindre une population totale de 3601 en 1929.). C'est au cœur de cet édifice érigé pour traiter les folles et les fous que l'on retrouve la plus grande variété de troubles insanes. Ces raisons justifient pleinement le choix de l'asile de la Longue-Pointe où était internée une population qui témoigne de la majorité des différents types de causes asilaires au Québec.

Fondée par les Sœurs de la Providence en 1873, cette institution ne cessera de croître pendant toute la période étudiée. Le demi-siècle sur lequel porte cette étude se termine en 1921. Cette décennie, particulièrement marquée par une détérioration du milieu asilaire, illustre une nouvelle histoire de l'asile qui a peu à voir avec celle de la fin du 19^e siècle. Il est vrai qu'en 1920 le gouvernement verse une contribution plus substantielle pour l'hospitalisation des aliénés, jusque-là presque exclusivement, pour les catholiques, sous le contrôle de l'Église. Cependant, il n'en demeure pas moins que les conditions de vie à l'intérieur de l'asile et les soins prodigués aux malades se dégradent considérablement et annoncent un nouveau cycle concernant l'hospitalisation des aliénés.[2]

Les premiers balbutiements de la recherche entamés, les droits d'accès aux archives privées de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, (ainsi a été rebaptisé l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu au cours de la Révolution tranquille, un nom moins

chargé de préjugés),[3] accordés par le Comité d'éthique du centre hospitalier, le travail de l'historien est bel et bien de faire face à des décennies de poussière pour découvrir tous les documents qui conservent des bribes d'informations tant sur l'institution que sur ses pensionnaires.

Les archives de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine

L'accès aux archives de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine obtenu, nous avons découvert des documents extrêmement intéressants dont plusieurs documents archivistiques entreposés dans la « voûte » : le Registre des idiots de l'Asile de la Providence 1873-1898 et le Registre de la classification des maladies des aliénés 1873-1898, des livres aussi qui rendent compte des admissions, de l'état mensuel des pensionnaires, des congés et des décès, un registre des naissances, un état mensuel des pensionnaires privés, le Traité élémentaire de matière médicale, des documents sur les pensionnaires privés, le Registre des dépôts, des cahiers statistiques sur les jours d'hospitalisation, des listes trimestrielles, des rapports d'autopsie et le Registre des décès à l'infirmerie des hommes. En somme, plusieurs documents qui excèdent souvent la période étudiée. La découverte d'un fascinant livre titré Adresse et Dialogue qui raconte le déroulement des festivités d'occasions spéciales, les chants, les adresses et les pièces de théâtre présentées les jours de fêtes retient tout particulièrement notre attention. À l'extérieur de la voûte, les dossiers médicaux sont conservés jusqu'en 1910 dans les « Boîtes Rouges », jusqu'à 1917 sur microfiches et jusqu'à aujourd'hui classés sur les filières des archives. Une boîte, trouvée par hasard, dans une armoire de la salle principale des archives contenait la correspondance du docteur Villeneuve, spécialiste de la médecine légale des aliénés et surintendant médical de 1894 à 1917, et plusieurs coupures de journaux sur certains cas qu'il traitait et qui avaient fait les manchettes.

Le dépouillement de tout ce matériel permet d'évaluer chacun des documents et le potentiel d'information qu'il représente pour la recherche. Rapidement, le Registre des idiots de l'Asile de la Providence 1873-1898 et le Registre de la classification des maladies des aliénés 1873-1898 se sont avérés comme étant des sources essentielles de données qui allaient permettre de tracer le profil des populations féminine et masculine de l'asile. La stratégie de travail fut d'entrer toutes ces données sur support informatique pour ensuite en faire une analyse informatisée. Les principales informations recueillies dans ces deux registres sont : numéro de dossier, date d'admission, nom, âge, sexe, religion, origine, résidence, occupation, état civil, maladie, complications physiques, date

de sortie, état du malade, date du décès, nature du décès, remarques. En somme, toutes les informations pertinentes et nécessaires sur la clientèle asilaire féminine et masculine aptes à reconstituer les profils types des folles et des fous internés à Saint-Jean-de-Dieu à la fin du 19^e siècle. Nous avons utilisé le logiciel Filemaker Pro pour enregistrer les données, préalablement codées numériquement, concernant les 6110 malades ayant fait l'objet d'une procédure d'admission à Saint-Jean-de-Dieu du 25 novembre 1873 au 31 décembre 1898. Cette première partie du travail, bien que longue et monotone, fut la plus simple et la plus facile à réaliser. Aucun autre registre sur les populations féminine et masculine des premières décennies du 20^e siècle n'était conservé dans les archives. Une nouvelle méthode de travail devait être envisagée afin de retrouver dans les dossiers médicaux du 20^e siècle les mêmes données réunies jusqu'ici sur les patientes et les patients du 19^e siècle.

Un travail de recherche plus complexe a donc été mis en œuvre afin de répertorier dans des milliers de dossiers les renseignements déjà fournis dans les registres pour le 19^e siècle. Cette tâche n'était pas simple. Les dossiers de la première décennie du 20^e siècle, tous conservés dans les « Boîtes Rouges », demandaient une manipulation délicate et fréquente pour réunir les quelques données nécessaires pour chacun des patients. Ce qui entre autres ne rendait pas le travail d'entrée de données très opérationnel. Chaque « Boîte Rouge » conserve environ une quarantaine de dossiers, soit des centaines de feuilles empilées les unes sur les autres et réunies par deux anneaux de métal. Après vérification du contenu de plusieurs dossiers, nous avons constaté que la grande majorité d'entre eux contenaient le Formulaire « C ». Cette annexe du certificat médical, complétée par le requérant, fournit au médecin toutes les informations que l'on retrouve dans les registres, avec en plus des données qualitatives sur l'histoire familiale du malade et des renseignements pertinents sur l'évolution de sa maladie. Un document des plus intéressants à partir duquel seraient puisées les données essentielles concernant chacun des malades admis à Saint-Jean-de-Dieu. Cela dit, le fichier créé est protégé par un code d'accès afin de conserver la confidentialité des informations nominatives enregistrées dans la banque de données. De nouvelles rubriques ont donc été ajoutées à la fiche informatique déjà créée pour les données tirées des registres du 19^e siècle. Ces nouvelles informations disponibles sur le Formulaire « C » n'avaient donc pas été intégrées dans les 6110 fiches déjà existantes. Pour la majorité de ces admissions, les données n'étaient tout simplement pas disponibles. Quelques données qualitatives

supplémentaires puisées sur les feuilles « État mental » complétées par le médecin lors de l'examen médical à l'admission ou sur le Formulaire « C » ont toutefois pu être ajoutées à la banque de données de 1890 à 1898, après avoir trouvé dans les « Boîtes Rouges » le même numéro de dossier et le même nom pour chacune des fiches déjà existantes. Cela nous a contraints à la vérification de 2360 dossiers.

Il faut bien imaginer que les « Boîtes Rouges » conservent de 1900 à 1910 près de 3000 dossiers médicaux. Cette quantité importante de dossiers à parcourir et les milliers de feuilles à manipuler pour retrouver le Formulaire « C » pour chacun des dossiers, alourdissaient considérablement le travail d'entrée de données informatiques devant être effectué. Il a donc été décidé de sélectionner un échantillon pour la période du 20^e siècle. Puisque les données sur toutes les admissions du 19^e siècle avaient systématiquement été recueillies et considérant le classement des dossiers du 20^e siècle, il a été convenu qu'une année sur trois de 1900 à 1921 constituerait l'échantillon de cette étude. Il était important que les années choisies des premières décennies du 20^e siècle soient complètes afin de pouvoir les comparer avec celles du 19^e siècle. Les dossiers médicaux des années 1900, 1903, 1906 et 1909 ont été répertoriés dans vingt-et-une « Boîtes Rouges » et représentent, pour cette première décennie du 20^e siècle, 966 femmes et hommes admis à Saint-Jean-de-Dieu.

En ce qui concerne les admissions de la deuxième décennie du 20^e siècle, les dossiers de cette période sont conservés sur microfiches ou classés dans les filières des archives. L'échantillon d'une année sur trois, maintenu également pour la deuxième décennie, nous fait rechercher les dossiers médicaux des années 1912, 1915, 1918 et 1921. Il est donc question ici de près de 1500 dossiers. Sept cent vingt-cinq dossiers sont classés sur microfiches. Outre le problème de lecture qu'occasionnent les dossiers de 1912 et de 1915, il est facile d'y repérer le Formulaire « C » et d'effectuer le travail d'informatisation. C'est à partir de 1918 seulement que les dossiers sont classés individuellement dans des chemises. Leur manipulation est plus exigeante, mais il est facile d'y trouver le Formulaire « C », ce qui ne sera pas le cas pour l'année 1921. À la simple manipulation de chacun des dossiers, nous constatons déjà que leur contenu est diminué. Le Formulaire « C » est maintenant inexistant, mais chaque dossier contient une fiche d'identification personnelle qui semble avoir été complétée à l'admission du malade. C'est donc ce document qui sera utilisé pour compiler les données de cette dernière année de notre échantillon. Malheureusement, plusieurs informations qualitatives sur l'histoire familiale et l'évolution

de la maladie du patient demeurent inexistantes.

Toutes ces données accumulées sur les femmes et les hommes internés à Saint-Jean-de-Dieu à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle allaient servir, principalement, à tracer le profil de la population asilaire afin d'établir les stéréotypes sexuels spécifiques à l'enfermement des folles et des fous. Pour ce faire, les données numériques ont été soumises aux analyses informatisées du progiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences). Ensuite, le logiciel Excel a été utilisé pour présenter visuellement sous forme de graphiques les données et pourcentages fournis par SPSS.

Le travail dans les dossiers ne s'est pas limité à la recherche du Formulaire « C ». Le dépouillement de ces nombreux documents nous a fait découvrir d'autres formulaires qui ont retenu notre attention. Le Formulaire « J », entre autres, trouvé de plus en plus fréquemment dans les dossiers du 20^e siècle, est une demande exprimée par le requérant pour garder temporairement un aliéné en congé d'essai. Lors d'un congé d'essai, la malade peut quitter l'asile pour une période de trois mois et cela même si son état n'est qu'amélioré ou même encore non-amélioré. Cette période peut être prolongée si tout se passe bien. L'aliéniste qui autorise le congé oblige toutefois les requérants à envoyer au surintendant médical tous les trente jours, pendant la garde de l'aliéné, un rapport de son état physique et mental. Si le médecin demeure sans nouvelle de la malade, il communique avec la famille afin de rappeler à celle-ci qu'elle doit rendre compte de l'état de la patiente. C'est donc grâce à cette procédure qu'il nous est possible d'établir les liens entre la famille et sa malade pendant l'internement et de connaître également certains détails sur le déroulement du séjour hors de l'asile des malades en congé d'essai.

Rapidement évoquée, un peu plus tôt, la feuille « État mental » ou « Évolution mentale », rédigée lors de l'examen médical à l'admission et complétée selon l'état du patient les jours qui suivent, abonde aussi de détails captivants. Les principales informations que l'on retrouve systématiquement sur ces formules d'admission sont l'état du patient à son arrivée, les manifestations comportementales déviantes pour lesquelles le patient a été interné ainsi qu'une longue partie consacrée aux antécédents du patient incluant l'histoire familiale de celui-ci. La particularité de ce document est qu'il nous permet de plonger littéralement dans le bureau d'examen et d'assister virtuellement à la rencontre du médecin avec son patient. L'entrevue menée par l'aliéniste, textuellement rapportée sur les feuilles « résultat de l'examen », nous présente d'une part le patient à partir des notes d'observation du médecin, mais également à partir des propos du patient,

ceux-ci également retranscrits sur ce document. Cette source, très précieuse, a la qualité de fournir des informations rarissimes à partir desquelles il est possible de reconstruire le milieu de vie dans lequel évoluait le malade, de mettre au jour les relations qu'il entretenait avec ses proches, de savoir s'il était orienté dans le temps et l'espace et même d'avoir une description, par exemple, de ses hallucinations visuelles ou auditives. Le comportement du patient à l'asile et les relations qu'il entretenait avec ses pairs sont également relatés lors des entretiens subséquents. Cette formalité n'a toutefois pas été complétée de façon régulière au cours de toute la période de notre étude.

Une correspondance inespérée alourdisait bon nombre de dossiers. Des petits bouts de papier cartonnés, des feuilles de papier pelure, ou des feuilles à l'en-tête d'une firme quelconque parfois pliés, parfois encore dans leur enveloppe, empilés entre les différents formulaires qui composent le dossier médical, se sont avérés une source captivante remplie de surprises, de passion, de tendresse et de vérités sur le milieu asilaire : source inexploitée jusqu'à ce jour. C'est à partir des lettres composées par un mari inquiet, une mère épuisée, un fils attristé que nous pouvons tracer les premières lignes de l'histoire pré-asilaire des femmes internées ainsi que les liens familiaux maintenus pendant l'hospitalisation. Nombreuses sont ces correspondances qui sollicitent des nouvelles de leur malade auprès de l'aliéniste. Cette formalité administrative a de toute évidence créé l'obligation d'une réponse de la part du surintendant médical dont une copie de la lettre envoyée à la famille se trouve dans le dossier. Les notes médicales inscrites dans les dossiers permettent rarement d'établir l'évolution de la maladie mentale des patientes. Toutefois, les comptes rendus sur l'état de santé des patientes adressés aux familles fournissent de nouveaux éléments d'analyse sur le milieu asilaire et plus spécifiquement sur les pratiques thérapeutiques exercées à Saint-Jean-de-Dieu.

Une correspondance entre le malade et les membres de sa famille ou du requérant avec la sœur supérieure ou encore le surintendant médical n'est pas présente dans chacun des dossiers : nombreux sont les dossiers composés d'à peine deux ou trois formulaires. Cependant, considérant que les dossiers médicaux avec correspondance représentent plus du tiers de la population asilaire, nous avons cru bon de ne point négliger cette source et d'en tirer les informations pertinentes en lien explicite avec le vécu des femmes enfermées à Saint-Jean-de-Dieu. Dans cette correspondance, quelques lettres écrites par les patientes elles-mêmes et adressées à leur famille ou au surintendant médical sont des documents très rares qui nous permettent de tracer quelques lignes d'histoire

à partir du discours de la femme internée. Une source vraiment exceptionnelle qui donne la parole aux femmes de toutes les classes sociales. Leurs peines, leurs soucis, leurs requêtes, parfois leurs petites joies y sont décrits dans une écriture simple qui nous permet enfin d'entendre celles qui sont au centre de cette étude, les femmes enfermées pour folie.

Toutes les lettres conservées dans les dossiers médicaux, tant des femmes que des hommes, ont été photocopiées et dans un premier temps classées par numéro de dossiers, soit chronologiquement d'après la date d'admission. Toutes les photocopies ont ensuite été étiquetées d'onglets de couleurs dont chacun correspondait à une particularité sur le contenu de la lettre. Ainsi, il était facile de repérer : les propos de la malade, les propos de la famille, les raisons d'internement, l'état mental et comportemental de la malade, les informations sur la vie asilaire et les demandes de congé d'essai. L'analyse du contenu des lettres de la famille a révélé la nécessité d'une deuxième codification afin de savoir rapidement s'il s'agit de propos avant l'internement, pendant la période d'enfermement ou lors du congé d'essai. C'est donc à partir de cette documentation qu'il nous a été possible de mettre en valeur l'essoufflement des ressources familiales et sociales vis-à-vis la responsabilité et la surveillance qu'exige une aliénée, quelques éléments sur le milieu asilaire et l'intérêt de la famille pour leur malade pendant l'isolement thérapeutique.

Outre les dossiers médicaux, le registre d'admission et le registre des classifications médicales ainsi que le livre Adresse et Dialogue, peu de documents pertinents à la recherche sur l'enfermement asilaire des femmes sont gardés dans les archives de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine. Aucun document ne met en relief la vie au quotidien quant à l'organisation du travail, les routines journalières, la répartition du travail entre le personnel soignant et la distribution des tâches aux patients. Aucune trace sur l'entrée en scène d'effectifs en soins infirmiers, diplômés de l'École de gardes-malades de Saint-Jean-de-Dieu spécialisés en soins psychiatriques. Aucun livre de rapports hebdomadaires ou mensuels des différentes salles, en particulier les salles des femmes comme les salles Ste-Véronique, Ste-Anne, Ste-Marguerite n'a été repéré, même si nous savons que de tels documents ont existé. L'exploitation d'un autre fonds d'archives fut donc envisagée.

Les archives des Sœurs de la Providence

Une demande d'accès aux archives des Sœurs de la Providence de Montréal s'avérait être un incontournable,

considérant qu'elles avaient été les propriétaires de l'institution et les principales actrices quant à l'organisation tant administrative que thérapeutique de l'asile devenu hôpital en 1901. Après plusieurs contacts par écrit, par téléphone et une visite à la maison mère des Sœurs de la Providence, la responsable des archives accepte de prendre en considération une requête par écrit citant les documents spécifiques faisant l'objet de notre demande de consultation. Malheureusement, avant d'avoir obtenu l'accès aux archives privées des Sœurs de la Providence, l'affaire des « Enfants de Duplessis » a fait abondamment les manchettes télévisées et journalistiques.[4] Les religieuses sont pointées du doigt et accusées d'être responsables des mauvais traitements infligés aux enfants confiés à leurs soins par le gouvernement provincial de Duplessis. Elles ferment alors leurs portes et refusent d'autoriser l'accès à leurs documents, peu importe les intentions des chercheurs. Ainsi prenait fin tout espoir de découvrir de nouvelles sources portant à la fois sur la vie au quotidien des femmes internées et surtout l'intégration d'une pratique professionnelle en soins infirmiers. Toutes nos demandes subséquentes auprès des responsables des archives et la mère supérieure des Sœurs de la Providence ont été infructueuses, nos prières à sœur Gamelin (!) sont demeurées vaines et les portes des archives closes... Tels sont les aléas d'une recherche qui dépend des archives privées des communautés religieuses...

Les sources imprimées

Il a donc fallu se rabattre sur les informations tirées des Rapports annuels des inspecteurs d'asiles, des Rapports annuels du surintendant médical de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu et des Rapports annuels de la sœur supérieure de l'Hôpital St-Jean-de-Dieu. Ces documents, tous colligés dans les Documents de la Session, nous ont permis, imparfaitement certes, de reconstruire le milieu de vie asilaire où étaient internées les femmes atteintes de folie à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle. Ces rapports officiels nous informent surtout sur les conditions de vie et les traitements réservés à la population asilaire. Ils nous mettent en contact avec la réalité, du moins la réalité « officielle » concernant cette institution. Les discours tenus par les auteurs de ces rapports sont très révélateurs quant à la mission de cette maison d'enfermement et nous permettent de mieux définir les rôles et les buts de cette procédure d'exclusion thérapeutique, selon qu'il s'agit des représentants du gouvernement, des surintendants médicaux ou des Sœurs de la Providence.

Le dépouillement systématique du journal La Patrie, des années 1890 à 1910, a surtout fourni des informations sur les

perceptions sociales concernant l'enfermement asilaire. Ce journal a, également, joué un rôle certain dans la promotion de cet environnement thérapeutique « idéal » pour les personnes malades mentalement. La revue scientifique *L'union médicale du Canada* nous a plutôt sensibilisé à toute la complexité de la pratique de la médecine spécialisée en maladies mentales. Cette source nous a permis, il est vrai, de mieux comprendre la démarche thérapeutique pratiquée par les aliénistes, mais surtout d'en saisir toute la complexité au niveau de la reconnaissance de leur travail auprès de leurs confrères généralistes. Force est d'admettre le silence de plomb sur l'expertise des sœurs hospitalières et leur volonté indéniable d'offrir des soins de plus en plus spécialisés, qui se concrétise lors de l'inauguration en 1912 de leur école de gardes-malades, qui sera éventuellement reconnue par l'Université de Montréal et dont le programme correspondra aux exigences de l'Association des gardes-malades enregistrées de la province de Québec (AGMEPQ).

Dix ans plus tard

C'est sous le sceau d'un nouveau programme de recherche s'intéressant spécifiquement aux religieuses hospitalières de Saint-Jean-de-Dieu que nous avons, en 2005, enfin pénétré le centre d'archives, tant convoité, des Sœurs de la Providence. D'hospitalière à infirmière diplômée : l'art de soigner les maladies mentales et nerveuses à Saint-Jean-de-Dieu, 1912-1964, propose une nouvelle lecture d'un sujet au cœur de nos recherches depuis plusieurs années : l'enfermement asilaire. Il s'agit d'un sujet principalement étudié jusqu'ici sous l'angle de la vie des femmes internées pour folie, à savoir les procédures d'admission, les manifestations insanes, les causes d'internement, la durée de l'enfermement, la vie asilaire au quotidien ainsi que les relations familiales. Or, ce sont plutôt les activités hospitalières des Sœurs de la Providence, propriétaires de l'institution asilaire, nous ayant complètement échappées, qui retiennent cette fois notre attention. L'art de prendre soin des aliénés se développe et se confirme à Saint-Jean-de-Dieu, alors qu'en 1912 les hospitalières fondent leur école de gardes-malades et participent à la transformation de l'asile en véritable hôpital. Les sœurs, responsables du service hospitalier, veillent à récuser l'ancienne image d'une garderie pour les « déshérités de l'esprit » en maintenant les standards d'une pratique professionnelle des soins infirmiers dans le traitement des maladies nerveuses et mentales.

Ce projet d'histoire culturelle s'intéresse à la nature subjective des modélisations, dans le cadre d'un mouvement de professionnalisation infirmière, qui permet de mieux définir

la construction des représentations collectives. C'est donc sous le sceau d'une histoire des représentations, mettant au premier niveau les perspectives de la santé, des soins et de la maladie que seront étudiées les attitudes devant l'aliéné à soigner, ciblant ainsi une réalité, rarement évoquée, au sujet, par exemple de la douleur et de la répulsion. Cette approche, tout en permettant de plonger dans une analyse du discours, favorise aussi l'étude des représentations collectives des groupes que sont les hospitalières et les infirmières diplômées. Il s'agit d'aller au-delà des références identitaires liées à une profession en pleine évolution pour glisser dans l'histoire de la vie privée permettant d'évaluer l'itinéraire de femmes en situation de rupture, mais représentatif de l'exception normale dans un contexte de plus en plus fort de laïcisation du métier d'infirmière.

Les archives des Sœurs de la Providence, prise deux

Ce volet, complètement exclu du premier projet sur l'enfermement asilaire des femmes au Québec, refait surface et se développe dans le cadre de nos recherches au sein de l'équipe du CHRS sur le réseau d'assistance montréalais, entre 1840 et 1921 (projet dirigé par l'historien Jean-Marie Fecteau et subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture.), et permet la mise en place de nouveaux rapports avec le Service des archives des Sœurs de la Providence de Montréal. Sous le signe d'une nouvelle collaboration, ces premiers contacts permirent l'identification de vingt-six fonds d'archives d'institutions charitables, cadrant avec les axes identifiés par l'équipe du CHRS (institutions d'assistance ou d'enfermement des enfants, des femmes, des pauvres, des vagabonds, des criminels, des ivrognes et des aliénés.). Qui plus est, les extraits des catalogues fournis par l'archiviste permirent l'identification de documents relatifs aux thèmes suivants :

- le problème de la pauvreté, la question du rôle respectif de l'État et du secteur privé, bénévole ou charitable dans le domaine de l'assistance publique, de la place des communautés religieuses et de l'Église en général;
- le problème de la mendicité, du vagabondage, de l'errance en général;
- les problèmes qui touchent l'enfance, la question des menaces à l'intégrité de la famille (violence conjugale et familiale, abandon d'enfants, criminalité des mineurs, adoption, travail des enfants);
- le problème de la morale et de son contraire sous les formes de la prostitution, de l'intempérance et de l'ivrognerie, des

filles-mères, enfants abandonnés et de la censure;

- le problème du rôle de l'État dans la société, spécifiquement dans le domaine de l'assistance publique (investissements et subventions gouvernementales, lois afférentes);
- le problème de la maladie entendu ici comme problème social (phénomènes endémiques ou épidémiques);
- le problème de la folie, du rôle de la psychiatrie.

Dès juillet 2005, munis des extraits de catalogues archivistiques, les chercheurs du CHRS purent amorcer le dépouillement aux archives des Sœurs de la Providence à Montréal. Avec les cotes archivistiques fournies par les catalogues, il était aisé pour les chercheurs de solliciter l'accès auprès de l'archiviste aux documents susceptibles, à la lecture de leurs courts descriptifs, d'alimenter le projet. De même, il fut possible de cibler différentes catégories de documents selon leur cotation propre, à savoir : les chroniques, les correspondances, les rapports/statistiques, les registres, les événements spéciaux, les historiques, les politiques et procédures, les documents divers.

En s'appuyant sur des outils de cueillette de données (sur FileMaker Pro, version 6.0 2004, une banque de données dont les champs permettent d'identifier le document, son auteur, sa date, sa localisation, un résumé de son contenu, etc. a été constituée pour la cueillette de données) développés par les chercheurs du CHRS, le dépouillement s'est étalé de l'été 2005 à l'été 2007 et a permis la création de sept cent quarante-six fiches identifiant les documents pertinents pour vingt-six institutions d'assistance gérées par les Sœurs de la Providence. Au printemps 2007, le fichier de données des archives des Sœurs de la Providence de Montréal, traitant spécifiquement de l'expérience des infirmières, de leur formation et de leur pratique en soins infirmiers psychiatriques promettait d'affiner notre nouveau questionnement quant à l'histoire de la pratique infirmière en milieu psychiatrique. Ainsi, à partir du printemps 2007, le dépouillement se poursuit, suivant les orientations de recherche propres à rendre compte de l'expérience infirmière à Saint-Jean-de-Dieu.

La saisie des documents

L'étape suivante consistait à saisir sous format numérique les documents d'archives désignés comme pertinents. Une telle masse documentaire ne pouvant être numérisée via un «numérisateur» traditionnel dans un délai jugé raisonnable, il fut donc convenu avec la secrétaire-générale des Sœurs de la Providence, de procéder à la numérisation par photographie

numérique. À cet effet, des équipes d'assistants de recherche furent dépêchées au début de l'hiver pour photographier les documents retenus par les chercheurs. C'est ainsi qu'à terme furent prises plus de vingt-cinq mille photos, dont environ trois mille concernant l'École des infirmières de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

Ces photos numériques furent rapatriées au CHRS pour leur traitement, c'est-à-dire leur rognage (recadrage du document de façon à enlever les parties inutiles), leur blanchiment (assurer un fonds blanc à chaque document de façon à maximiser le contraste) et leur burinage (inscription dans la photo même de la cote d'identification du document). Ces différentes étapes ont notamment l'avantage d'assurer une lisibilité accrue et une traçabilité des sources selon leur cotation originale aux archives des Sœurs de la Providence. Une fois ces photos traitées, elles furent gravées sur format laser (DVD) en tant que copie de sauvegarde. Ces documents étant sous stricte restriction à la consultation, ils sont entreposés sur le serveur du CHRS et ne sont accessibles qu'aux chercheurs indiqués sur l'entente de confidentialité signée entre le CHRS et les Sœurs de la Providence. Une copie a également été déposée dans les archives des Sœurs de la Providence pour conservation.

Cette fructueuse cueillette documentaire est une occasion exceptionnelle qui permet une nouvelle lecture du milieu asilaire québécois. Elle permettra enfin de mieux comprendre les approches thérapeutiques, principalement les soins infirmiers dans le traitement des maladies mentales et nerveuses, mises en place à la suite des faibles taux de guérison obtenus par le traitement moral : traitement par excellence à la fin du 19^e siècle pour guérir la folie et remis de plus en plus en question au fur et à mesure que le 20^e siècle progresse.

Conclusion

Cette quête concernant les archives privées des Sœurs de la Providence connut finalement un dénouement souhaité et souhaitable. Les archives des Sœurs de la Providence sur l'École de gardes-malades de Saint-Jean-de-Dieu de 1912 à 1964 (trois mille documents numérisés) représentent une banque de documents essentiels, dans le cadre de notre programme de recherche, pour analyser les pratiques soignantes développées spécifiquement en ce qui a trait aux traitements des maladies mentales et nerveuses. Il est clair que l'historien demeure impuissant lorsque son travail de recherche repose sur des archives privées et que bien malgré lui, il se voit dans l'obligation de faire des détours ne rendant aucunement justice, dans le cas exposé, à la réelle

contribution des sœurs hospitalières au sein de l'institution psychiatrique qu'a été l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Ce cas bien particulier expose indubitablement les marques encore profondes laissées par une génération d'historiens ayant souscrit à une histoire anticléricale. Un courant historiographique qui inévitablement a fragilisé les relations entre les communautés religieuses et les historiens. À l'heure où une nouvelle sensibilité historique propose une relecture du fait religieux comme objet légitime de recherche, notre projet, D'hospitalière à infirmière diplômée : l'art de soigner les maladies mentales et nerveuses à Saint-Jean-de-Dieu, 1912-1962, qui bénéficie d'instruments de recherche perfectionnés, pourra enfin mettre au jour la contribution des religieuses hospitalières de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à l'avancement des soins prodigués aux malades mentaux (Les premières analyses de nos recherches sur l'École des gardes-malades de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu ont été publiées).[5]

De plus, à l'aube d'une nouvelle phase de désinstitutionnalisation, la santé mentale au Québec est un sujet qui retient l'attention des médias et pour cause : « [la] protectrice du citoyen [Raymonde Saint-Germain] a ouvert une enquête sur le traitement réservé par le réseau de la santé aux personnes éprouvant des troubles mentaux ou psychologiques ».[6] La récurrence qui se dessine en ce début de siècle au sujet des services en matière de santé mentale, héritiers des courants anti-institutionnels et antipsychiatriques et d'un passé embarrassant éclaboussé de scandales, justifie pleinement le développement de recherche en sciences humaines permettant un nouvel éclairage sur les institutions fondées et gérées par les communautés religieuses.

Références

1. Beauvais A, Comeau R. Les Orphelins de Duplessis : un dossier qui progresse! Bulletin d'histoire politique 2000; 8:7-9.
2. Thifault MC. Derrière les murs de Saint-Jean-de-Dieu, fin 19e début 20e siècle : illusion et désillusion. Bulletin d'Histoire Politique 2002; 10:67-76.
3. Duprey C. La crise de l'enfermement au Québec à l'orée de la Révolution tranquille. M.A. histoire, Université du Québec à Montréal 2007; 139.
4. Appuis de taille aux orphelins de Duplessis. Le Téléjournal/Le Point. Archives de Radio-Canada, 30 mai 2000; Gérard Pelletier a enquêté dans les orphelinats. Maisonneuve à l'écoute. Archives de Radio-Canada, 24 mars 1997; Le drame des religieuses. Maisonneuve à l'écoute. Archives de Radio-

Canada, 17 mars 1997; L'Église répond aux orphelins. Sans frontières. Archives de Radio-Canada, 15 septembre 1999; Le protecteur du citoyen appuie les orphelins. Maisonneuve à l'écoute. Archives de Radio-Canada, 29 janvier 1999. Disponibles sur le site <http://archives.radio-canada.ca/recherche?q=orphelins%20de%20Duplessis>. Consulté le 31 octobre 2008. NOËL, André. Les orphelins de Duplessis manifestent en camisole de force. La Presse. Vendredi 19 février 1999 ; A3; PARENT, Rollande. Mgr Turcotte du côté des sœurs : l'archevêque pique une sainte colère et incrimine les relations fédérales-provinciales. Le Soleil. Samedi 20 février 1999 : A1-A2.

5. Thifault MC. Au-delà d'un rôle de protection à l'égard des aliénés : initiation à l'art du nursing à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, 1912-1915 dans YAYA, Sanni (dir.) Pouvoir médical et santé totalitaire. Conséquences socio-anthropologiques et éthiques. Ste-Foy : Presse de l'Université Laval, 2009; 341-58.

6. Tremblay J. Santé mentale : la protectrice du citoyen ouvre une enquête. Le Devoir, 27 octobre 2008. Disponible sur le site <http://www.ledevoir.com/2008/10/27/212754.html>. Consulté le 27 octobre 2008.

Remerciements:

Nous voulons remercier la congrégation des Soeurs de la Providence qui nous a permis de consulter des documents des Archives Providence, propriété privée des Soeurs de la Providence et souligner la collaboration de l'archiviste Marie-Claude Béland. Ce projet a été réalisé dans le cadre de nos activités de recherche au sein de l'équipe du Centre d'histoire des régulations sociales (CHRS) dirigé par l'historien Jean-Marie Fecteau et subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture. Cette fructueuse collecte documentaire a été possible grâce au soutien financier de la Faculté des sciences de la santé de l'Université d'Ottawa.

Pour contacter l'auteur:

*Marie-Claude Thifault, Inf., Ph.D.
Professeure adjointe
Université d'Ottawa
Faculté des sciences de la santé
École des sciences infirmières
451 Chemin Smyth (3245D)
Ottawa, ON, K1H 8M5
Canada
Courriel: mthifaul@uottawa.ca*

*Martin Desmeules, MA
Historien et assistant de recherche
Université d'Ottawa
Unité de recherche sur l'histoire des sciences infirmières de
l'AMS*